

Date de convocation : 03/12/2021
Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 11

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 DECEMBRE 2021

Le dix décembre deux mil vingt et un à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROBIN.

Etaient présents :

M. Jean-Claude ROBIN, M. Claude SAYAGH, Mme Caroline DOUBLIER, M. Manuel HENRY, M. Thomas ROBIN, M. Frantz MOUSSU, Mme Florence GLANARD, M. Michel GLANARD, M. LE SOURD Jean-Yves, M. DEBUYSERE Pascal.

Absents et représentés:

Mme Brigitte REY donne procuration à M. Claude SAYAGH.

Absents :

M. Stéphane AUDUREAU, M. HADENGUE Michaël, Mme VERBRUGGHE Aurélie, M. Yohann LEPORE - BACHELET

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Mme Caroline DOUBLIER est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Puis, on passe aux questions inscrites à l'ordre du jour.

2021-015: Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022 :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une nouvelle nomenclature budgétaire et comptable va être mise en place à partir du 1^{er} janvier 2022 et fait lecture des principales dispositions.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité la mise en place de cette nouvelle nomenclature.

2021-016: Autorisation de signature d'une convention pour la mise à disposition de la salle polyvalente : à l'unanimité

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une autorisation par les membres du conseil municipal est requise pour la signature des différentes conventions de mise à disposition de la salle polyvalente auprès des associations de la commune.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré, autorisent à l'unanimité Monsieur le Maire à signer les conventions de mise à disposition de la salle polyvalente.

Après consultation des textes de conventions pour les associations et du règlement de la salle (communiqué aux locataires lors de l'état des lieux), les membres du conseil municipal demandent qu'un règlement intérieur en quelques points soit affiché dans la salle. La proposition est retenue.

Décision modificative budget communal

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une décision modificative budgétaire a été prise le 25 novembre 2021.

Vu l'insuffisance de crédits au chapitre 16 (Emprunts et dettes assimilées), article 1641 (Emprunts en Euros) de la section d'investissement du budget communal 2021 et les états de prêts arrivant à échéance, Monsieur le Maire a décidé le transfert de crédit comme suit :

Chapitre 20	Article 020	Dépenses imprévues	- 6 500,00 euros
Chapitre 16	Article 1641	Emprunts en euros	+ 6 500,00 euros

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité cette décision modificative.

Aménagement Bien Immobilier

M. SAYAGH rappelle les étapes récentes et à venir pour la réalisation du projet. La discussion porte sur le parking, les nuisances éventuelles et l'usage de la future salle.

IngenierY 78 est en charge du dossier et a rencontré M. ROBIN et M. SAYAGH pour évaluer les besoins. Les prochaines étapes sont la désignation d'un géomètre, puis d'un architecte et le lancement du contrat rural en juin 2022.

Informations diverses

Travaux d'enfouissement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des choix du SIELY concernant la reprise des travaux d'enfouissement dans le cadre du triennal. A Tilly il reste à faire l'enfouissement au Chemin Creux, le Chemin des Millerus et rue de la Pointe Hoteau.

La décision porte sur la réalisation des travaux d'enfouissement (électricité et téléphone) en 2022 au Chemin Creux, étant donné que la CCPH a prévu la réfection de la voirie pour cette route.

Le conseil municipal demande s'il est possible de prévoir le remplacement de la canalisation d'eau à l'occasion des mêmes travaux.

Réunion CCPH- entretien des cours d'eau

Suite à l'arrêt des subventions octroyées à la CCPH pour l'entretien des cours d'eau (Vesgre et Vaucouleurs, l'Etat propose à la communauté de commune de mettre en œuvre la taxe GEMAPI prévue pour l'entretien des cours d'eaux le taux de cette taxe s'appliquera sur les bases des valeurs locatives du foncier bâti et non bâti ainsi que sur la taxe professionnelle.

Vaccination Covid

Le centre de vaccination de Houdan est fermé, mais la CCPH a rouvert un centre de vaccination depuis le 8 décembre. Il est situé au Mille Club de Septeuil, près du supermarché carrefour, derrière l'aire de jeux pour enfants.

Les habitants de Tilly peuvent s'inscrire en mairie. Les plus de 65 ans peuvent se présenter directement au centre de vaccination sans rendez-vous.

Une information sera jointe au bulletin municipal distribué cette semaine.

Distribution du colis de Noël des Aînés

Organisation de la distribution, prévue le dimanche 19 décembre à partir de 9h30.
Mme Caroline DOUBLIER se charge de la préparation des colis.

Tour de Table

Beaucoup de remarques portent sur des problèmes de voisinages : arbres ou haies non taillées par les propriétaires, voitures garées gênant la circulation notamment des engins agricoles. Le mauvais état des routes et bas-côtés est signalé (route du Moulin à Vent et entre le parc du château et la salle polyvalente en particulier)

Mme Florence GLANARD rappelle les demandes du dernier conseil d'école : pose de porte-manteaux dans une des classes.

M. Michel GLANARD attire l'attention sur la dangerosité des nids de frelons asiatiques, suite à la destruction d'un nid sur la place de l'église cet automne. Il fait également le point sur l'aménagement du verger sur le terrain communal : 15 arbres fruitiers de variétés différentes (cerisiers, pommiers, poiriers, pruniers, cognassier) ont été plantés. Une signalétique et une information sur le projet sont prévues.

M. Manuel HENRY fait part des demandes d'Orange concernant l'installation de la fibre. Tous les habitants de Tilly peuvent désormais demander leur raccordement à leur opérateur.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 15.